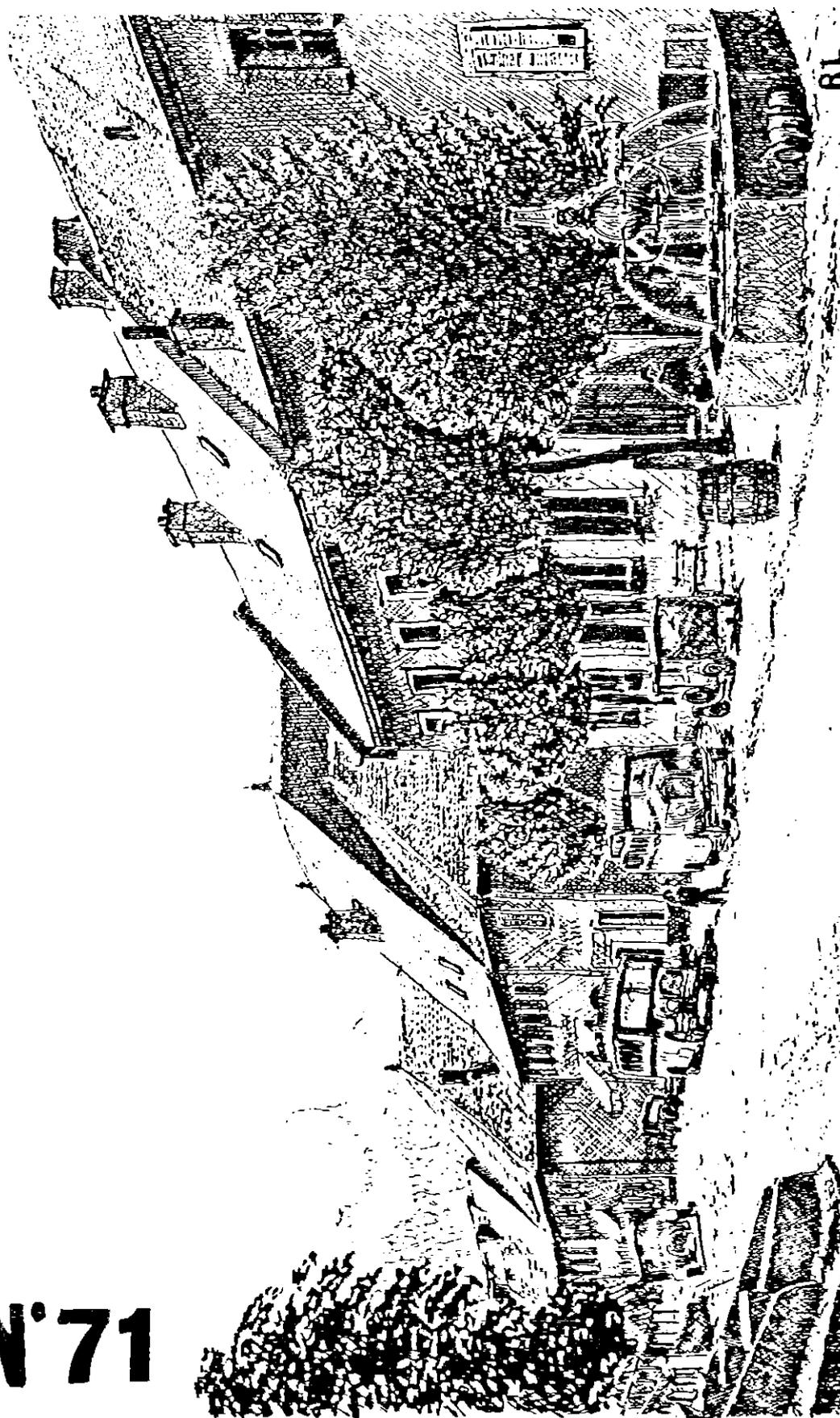


Club du 3^e âge

LE PETIT CORPATUS



RL

Rue des Fossés

N°71

CORPS 1930

e
r
s

s
n



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Corps, le 25 Janvier 1985

Mairie de CORPS

Code Postal : 38970

Téléphone 30.00.31

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers concitoyens,

Au nom de tout le Conseil Municipal, je viens vous adresser nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année : voeux de bonne santé et voeux de prospérité pour vous et votre famille.

Cette année 1985 devrait être, pour notre Commune une année importante du fait des travaux qui vont se réaliser : Micro-centrale, Aspersion, Village de vacances, Centre de Secours, Gendarmerie, rénovation de la Maison Catelan, Aménagement d'un parking public en face de la Roseraie, acquisition de la Maison PRA etc... Ces projets vont enfin aboutir !

Tout cela a demandé et continue à demander beaucoup de travail de la part de l'équipe municipale : élus et employés communaux. Que tous soient remerciés de leur assiduité aux réunions décidant de leur activité.

Nous espérons que toutes ces réalisations nous permettront de vivre heureux dans notre village.

BONNE ANNEE à tous et beaucoup de courage pour les tâches qui nous attendent !

G. CARDIN



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Corps, le

Mairie de CORPS

Code Postal : 38970

Téléphone 30.00.31

R É A L I S A T I O N S E T P R O J E T S D E L A C O M M U N E D E C O R P S A U 31/12/84

Depuis le 31 Décembre 1983, date du dernier dossier présenté par la Commission Information du Conseil Municipal, certains projets ont abouti, d'autres sont en bonne voie, d'autres aussi piétinent :

Où en sommes-nous aujourd'hui des réalisations et projets dans notre commune ?

I - Urbanisme - Questions Foncières et Agricoles

- P.O.S. - Plan d'Occupation des Sols

Un nouveau groupe de travail a été mis en place. Il associe à la Commission mise en place par le Conseil Municipal divers services de l'Etat et organismes départementaux; les agents de la DDE (équipement) étant, par convention, mis à la disposition de la commune pour assurer la partie administrative du dossier.

Si la loi sur la décentralisation a transféré au Maire, (sous contrôle à posteriori de l'Etat) la délivrance des permis de construire et certificats d'urbanisme, ce transfert s'est opéré que pour les communes dotées d'un P.O. approuvé depuis plus de 6 mois.

Dans notre commune, les P.C. (permis de construire) et CU (certificats d'urbanisme), sont toujours délivrés par l'Etat (subdivision de l'Equipement de la Mure).

La loi sur la décentralisation fait aussi obligation aux communes de posséder un Guide d'Application des Règles Nationales d'Urbanisme (GARNU) faute de quoi, en dehors des zones déjà urbanisées, après le 1er octobre 1984.

Le "GARNU" de Corps, établi par le groupe de Travail, et approuvé (à l'unanimité) par le Conseil Municipal a été transmis à la Préfecture. Après enquête publique, et approbation par le Préfet, il deviendra, jusqu'à l'approbation du POS, le document de référence pour la délivrance du CU et

Terrains des "Chênets"

Les terrains situés entre les maisons Paulin et Berge ont été, sur demande expresse des représentants des Administrations, classés en zone NA constructible ou tout projet devra s'inscrire dans un schéma d'urbanisme, réalisé par un Urbaniste. La zone des Chênets étant considérée comme zone sensible du point de vue de l'environnement, un tel document a pour but de permettre la meilleure utilisation du terrain et de définir le type de construction s'adaptant le mieux au site.

Un devis a été demandé à 3 urbanistes. C'est le groupe EOLE de Grenoble qui a été chargé par la commission Urbanisme réunie le 26 janvier d'établir le projet, projet que nous souhaitons le plus souple possible et

.....

dans un délai de 5 semaines.

La voie d'accès au terrain EDF est aujourd'hui ouverte, les aménagements presque terminés. Le coût a été pris en charge à 50% par EDF, 50% par la commune. La part de la commune étant couverte par des subventions (électrification rurale, adduction d'eau, voirie rurale) le remboursement TVA.

Les terrains ont été cédés gratuitement par les propriétaires, en échange d'un branchement gratuit, sur les réseaux mis en place, lors de la 1ère demande de permis de construire. Mr Bouvier, Inspecteur retraité du cadastre a été chargé de l'établissement du document d'arpentage préalable à la régularisation administrative.

Si le projet de continuer la voie au-delà du terrain EDF est suspendu, il n'est cependant pas abandonné; nous espérons que les difficultés rencontrées pourront être surmontées.

La construction du 1^o lot de 3 villas, doit commencer début mars.

Lotissement "Les Vignes de St Roch"

La commune n'est toujours pas propriétaire de la totalité des terrains. Si, pour les terrains qui ont fait l'objet de la DUP, le transfert de propriété ne pose plus de problème, il reste, par contre quelques parcelles, appartenant à des propriétaires connus, pour lesquelles le notaire s'était engagé à rédiger les actes. Aujourd'hui, malgré notre insistance, les actes ne sont toujours pas rédigés. Les lots ne pourront être vendus, et aucun projet arrêté tant que la commune n'aura pas la maîtrise totale du sol.

A.F.P. - (Association Foncière Pastorale)

Qu'est-ce qu'une AFP ? Ce sont des propriétaires fonciers regroupés en association pour valoriser des terres abandonnées ou difficilement exploitables. Cette valorisation étant possible grâce à des concours et subventions de la DDA.

Proposée par la DDA et l'OGAF, le Conseil Municipal avait donné son accord pour qu'une telle association soit présentée aux propriétaires. Le périmètre en avait été délimité avec la DDA et les responsables agricole

Sont concernés les propriétaires de terrains lieudit : "Le Journal" La Vernatelle, Le Sillon, La Montagne.... soit la partie haute de la Montagne de Boustiges.

56 propriétaires concernés ont été consultés (dont le commune propriétaire de 45ha), 14 ont répondu favorablement, 35 ne se sont pas manifestés, 7 se sont déclarés hostiles à l'AFP (représentant une superficie de 6ha89a sur une surface totale de 86ha 89a).

Le projet d'AFP sera donc soumis au Préfet lequel devrait prendre un arrêté autorisant sa création.

Mr PELLISSIER Eugène a été désigné, en attendant l'Assemblée Générale Constitutive, Président de l'AFP.

Quelques précisions sur l'AFP -

Tous les propriétaires situés dans le périmètre seront obligatoirement membres de l'AFP.

Mais la constitution de l'AFP

- Ne remet pas en cause l'utilisation des terrains à des fins sportives (ski)
- Ne remet pas en cause le droit de propriété
- L'AFP peut-être dissoute à tout moment à la demande de la majorité de ses membres,
- L'AFP ayant un but pastoral, les subventions de la DDA pourront être utilisées pour l'aménagement et l'agrandissement du Parc (entre autres : abreuvoir, clôture en limite d'Aspres les Corps).

Enfin, la SAFER rachète les parcelles que les propriétaires désiraient vendre.

- Règlementation des boisements

Ont été proposés, pour faire partie de la Commission

Messieurs : { VERCHERE Antonin
 { PELLISSIER Eugène Propriétaires fonciers
 { GALVIN Louis

Messieurs (GONSOLIN Joseph
 { MOUSSIER Auguste Propriétaires forestiers

Une seule réunion s'est tenue au printemps 84. Les travaux de cette commission devraient reprendre à l'initiative de la DDA.

Quant à la commission d'Aménagement Foncier, elle a, en accord avec la DDA, abandonné le projet de (mini remembrement) proposé par l'OGAF.

- Restauration des Terrains de Montagne (RTM)

Pour compléter le drainage et l'assainissement des terrains dits "des Routes" (à partir de l'abattoir) et en faciliter l'entretien, la piste reliant l'abattoir à la Croix Rouge a été ouverte.

Les terrains seront cédés à la commune (promesses de cession gratuites signées).

Les régularisations interviendront après établissement du document d'arpentage (Mr Bouvier).

Le boisement de la montagne de Boustigues continue : une tranche de 300.000f a été réalisée en 1984.

Chemin des Granges -

Une réunion a regroupé, en Mairie de Corps, les communes de Quet et de Corps, Mr Michallet (DDA) et Mr Bournay, géomètre expert à la Mure, chargé de l'Etablissement du document d'arpentage d'ensemble. Dès l'établissement du DA, les actes de vente pourront être rédigés et les indemnités versées aux propriétaires.

Centre de Secours -

Après enquête publique, l'Arrêté Préfectoral déclarant l'utilité publique du projet (DUP) a été pris le 12.II.84. Cependant, conformément au souhait du conseil municipal, et afin d'éviter une procédure d'expropriation, les contacts se poursuivent avec les propriétaires.

Une rencontre a eu lieu le 19 janvier, un accord devrait être conclu pour une procédure amiable.

La subvention "Contrat de Pays" qui expirait en novembre 84 a été prorogé.

Le financement s'établit comme suit :

Subvention - Contrat de pays de la Mure - EPR (Région)	125.000
Département 25 % de la dépense :	250.000
	<u>375.000</u>

Emprunt de 625.000f: Coût total 1.000.000 f 50% à la charge de la commune de Corps, 50% S.V.O.M. (financement du Conseil Général, confirmé par Mr Mermaz le 26 janvier)

- Achat de la Maison KORENACKA - L'acte de vente à la commune était rédigé, et sur le point d'être signé. Le décès de Mr Korenacka va retarder l'aboutissement de ce dernier.

.....

- Mas de la Côte -

La commune a aujourd'hui la maîtrise du sol : l'acte de vente à la Commune de Corps a été signé le 11 février 1984; l'acte d'échange avec Mr DUMAS Henri le 2.8.84.

Construction d'un centre de Vacances de 130 lits appartenant à la commune, loué à L.V.T et géré par cette Association Nationale après la signature d'une convention liant le propriétaire et le locataire.

Les travaux doivent commencer prochainement, la mise en service est prévue pour le 2ème trimestre 1986. Une réunion de concertation entre les représentants L.V.T et la population a été programmée courant mars,

- Secteur d'activités des Chaux -

Les acquisitions ont été réalisées, les bâtiments industriels terminés. L'Entreprise de Mr El Haouari, Isère Industries, emploie aujourd'hui 6 personnes.

Le local initialement prévu pour l'atelier de couture est utilisé comme "bâtiment relais", et permet en attendant la construction des garages communaux d'abriter les cars de la Régie de Transport.

La commission Urbanisme du Conseil Municipal a émis un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par Mr MANENT J.F. pour la construction d'un local d'habitation attenant à l'entrepôt de la Salettina. Le terrain nécessaire à la construction sera rétrocédé par la commune à Mr Manent. (Un local d'habitation n'est autorisé sur une zone artisanale, qu'en complément à un bâtiment industriel ou artisanal). Les travaux de la 2ème tranche (garages - VFD - SCAL - Régie - locaux de l'Equipement) devraient être réalisés en 1985.

Environnement -

Préserver l'environnement est, pour le conseil municipal, un souci majeur, et nous comprenons les inquiétudes manifestées par certains d'entre vous. Aussi, afin d'atténuer l'impact des bâtiments, il est proposé

- L'aménagement d'une butte qui séparera le terrain de foot de la ZA
- Le busage du canal (le long de la route du Coin), et l'aménagement d'une promenade.
- Enfin, et surtout des arbres seront plantés (d'une espèce poussant vite), afin de cacher le plus possible les bâtiments à la vue.

Les bâtiments industriels de la Z.A. des Chaux ont été inaugurés le samedi 26 janvier par Mr Cardin et Mr Maugiron conseiller général du canton de la Mure, président du SMIME, sous la présidence de Mr Mermaz, président de l'Assemblée Nationale. A noter que la construction, par la SMIME (Syndicat Mixte et Industrialisation de la Matheysine et de ses environs), de bâtiment Industriel à Corps est la 1ère opération réalisée hors Matheysine.

O.P.A.C. - Rénovation de l'Habitat ancien -

Maison "Catelan" Place Grenette. Les travaux ont commencé, 3 logements seront bientôt mis, par l'OPAC, à la disposition de la Commune.

Maison PRA - Le prêt locatif aidé (PLA) anticipé permettant l'acquisition, est arrivé, l'acte pourra donc être signé. Les PLA pour l'aménagement de 10 logements sont annoncées. Les travaux débuteront en 85.

Ancien Séminaire - Micro Centrale -

Deux dossiers qui ont peu avancé en 1984, mais qui se "déploquent" en ce début d'année :

.....

I -Ancien Séminaire -

Le prêt que Mr Henri Gueydan avait sollicité auprès d'un organisme bancaire, (en complément du Crédit-Bail consenti par la Somudimec) est accordé. Nous en avons eu confirmation tant par Mr Gueydan que par les responsables de l'Etablissement bancaire.

Plus rien ne semble s'opposer à la signature rapide de l'acte de vente.

2 - Microcentrale - Aspersión - (Les 2 dossiers sont directement liés)

Les travaux de la microcentrale surveillés par la SADI, doivent débuter en mars, la mise en service industrielle est prévue pour décembre 85. L'Aspersión suivra, les subventions ont été accordées par le Conseil Régional.

Maison Cosandey -

La commune s'est portée acquéreur de la maison de Mr Claude Cosandey vendue aux enchères

Mr Cosandey devient locataire de son appartement. Le studio du rez-de chaussée a été loué à un employé de l'entreprise Iser-Industrie.

Commission scolaire -

En 1984, les 22 enfants de la classe de Mme Templier (CMI et CM2) sont partis 17 jours en classe de Mer avec option voile sur l'île de Ste-Marguerite, en rade de Cannes, au mois de mai. Ils ont apprécié ce séjour enrichissant qui leur a permis de connaître la vie maritime. La sortie de fin d'année 1985 est prévue dans le Bas Dauphiné, au programme, une journée en roulotte, pour les classes de Mmes Mathieu et Templier.

Cinéville -

La commune fait partie de ce circuit itinérant, la projection mensuelle est assurée soit par Mr et Mme Fuselier, soit par Mr Pasdrmadjian -Corps arrive en tête des 17 communes pour le taux de fréquentation.

Aménagement de la plage -

Des plantations, l'extention des sanitaires, l'aménagement de la plage, aire de jeux etc... ont vue le jour cette année.

Tennis - Deux cours supplémentaires situés derrière le Mas de la Côte ont pu être utilisés début août.

Gendarmerie -

Le terrain sur lequel est construite la Gendarmerie n'est pas stable, les glissements de terrain s'y font sentir et les constructions (Maisons Cosmos) se détériorent rapidement.

Aussi il est devenu nécessaire de reconstruire les bâtiments en dur, décalés par rapport aux bâtiments existants. Le 6 octobre 1984, le conseil municipal a donné son accord pour la reconstruction de 6 logements et locaux de service techniques.

La Direction de la Gendarmerie Nationale a émis un avis favorable.

Devis total : 3.500.000frs

Plan de financement- Subventions

Département 260.000frs

Emprunt 3.240.000frs

Annuités d'emprunt remboursées à 25% par le département, le reste étant couvert par le loyer versé par la gendarmerie.

S.I.C.T. D.M. Syndicat Intercommunal de Collecte et traitement des déchets ménagers, comprenant les cantons de la Mure, Valbonnais et Corps.

Le traitement par incinération va débiter en mars. Pour la collecte, une étude est en cours pour déterminer si elle sera effectuée par une entreprise privée ou par le SICT DEM.

Régie de transports -

Depuis la rentrée scolaire il a été mis en place 2 lignes supplémentaires de ramassage : "circuit montagne" Corps - La Mure par Ste Luce, St Michel en Beaumont et St Pierre de Mearotz, et la Salette, Dorcières, La Chabannerie, l'Eglise. L'achat d'un car neuf de 35 places a été effectué en octobre. Toutes les lignes sont ouvertes aux usagers, une plaquette indiquant les services et les horaires sera distribuée prochainement.

Tornade -

Le 8 février 1984, une violente tornade a emporté la cime du clocher, le toit de l'école, et endommagé une soixantaine de toitures.

Pour la commune les dégâts ont été considérables, puisqu'en tombant, la flèche du clocher, a troué la voûte du choeur de l'église et anéanti l'autel.

Le montant des travaux s'élève à 486.242,68frs
Le remboursement de l'assurance à 403.547,--frs

Pris sur les fonds libres 082.695,68frs

Les travaux sont terminés, l'autel neuf où ont été encastrés les mosaïques restaurées est en place depuis Noël. Un nouveau coq orne le clocher et l'église a retrouvé son aspect habituel, c'était le souci majeur de la municipalité et le voeu le plus cher du Père Delaplagne et des paroissiens. Une petite cérémonie à l'église, suivie d'un apéritif dans la salle polyvalente sont prévus pour le dimanche 14 avril. Toute la population est invitée à y participer.

Il est à souligner la parfaite correction de Mr Gaude et Mr Bethoux responsables de la Cie d'assurances S.A.M.D.A, de Mr Gorgeret, expert. Leur comportement a considérablement facilité les négociations et le montant des indemnités perçues a permis la remise en état des bâtiments. Associations à cette rénovation les entreprises Deiana, Sambain, Bouzigues, Devillard, Rossi et les artistes verriers : Melle et MrMontfollet, qui, par leur travail consciencieux ont sauvé notre patrimoine.

(Rassurez-vous, le coq a été retrouvé, mais en piteux état, il sera conservé avec les archives.)

Distinction à

Le samedi 26 janvier, le Dr Gérard Cardin, conseiller général, maire de Corps était à l'honneur, Mr Louis Mermaz, président de l'Assemblée Nationale lui a remis les insignes de chevalier du Mérite National. La cérémonie a eu lieu en présence de Mr Jean-Pierre Pensa, commissaire de la République, préfet de l'Isère, de Mr Simonet, chef de cabinet de la Préfecture, de Mmes Berthier et Maugiron, conseillers Généraux, des maires du Canton, du conseil municipal et de nombreuses personnalités. Mr Mermaz a retracé la carrière du récipiendaire avant de lui épingler les insignes qui lui avaient été attribuées. Le Dr Cardin un peu ému a remercié Mr Mermaz et les personnalités présentes et a associé à cet honneur, son conseil municipal et surtout Mr Boulanger percepteur, en avouant qu'il se sentait responsable de quelques uns de ses cheveux blancs, car le décalage entre le moment où les subventions sont accordées et le moment où elles sont versées il y a un laps de temps, pas toujours facile à vivre, surtout en ce moment où de nombreuses opérations sont en cours. Ensuite Mme Gisèle Roux rappelait toutes les réalisations effectuées par le Dr Gérard Cardin et lui adressait ainsi qu'à son épouse les félicitations du conseil municipal. Un apéritif/ cette sympathique remise de décoration.

Distinction

M. Gérard Cardin

Chevalier du Mérite national



**Honneur à notre doyenne
Mme Elodie Blanc**



Comme le veut la coutume, chaque année la municipalité souhaite l'anniversaire de sa doyenne. Après la disparition de Mlle Replat et Mme Nebon, c'est Mme Elodie Blanc, unanimement connue et estimée qui est doyenne de Corps où elle réside depuis 90 ans. Née le 22 janvier 1893 à Glaisil (Hautes-Alpes) elle est venue à Corps à l'âge de 2 ans et n'a jamais depuis ^{quitté} notre village. Elle a tenu de nombreuses années le café Nord, et depuis 2 ans seulement jouit d'une retraite bien méritée. Elle vit avec son fils, assure l'entretien de la maison et mitonne de bons petits plats. Elle porte allègrement ses 92 printemps et raconte avec plaisir les nombreux souvenirs de son existence. Le Dr Cardin et Mme Gisèle Roux, 1er adjoint lui ont offert une plante, les meilleurs voeux d'anniversaire de la municipalité et ont arrosé cet évènement. Mme Elodie Blanc était entourée de sa fille Yvette et de son fils Marcel, et tout émue leur a donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Le Petit Corpatus s'associe à cet anniversaire et présente à Mme Blanc ses meilleurs voeux de bonheur et santé.

-:-:-:-:-

Monsieur Louis MERMAZ INAUGURE LE SECTEUR D'ACTIVITE DES CHAUX

Le samedi 26 janvier, Mr Louis Mermaz, Président de l'Assemblée Nationale, Président du Conseil Général de l'Isère, coupait le ruban symbolique barrant l'entrée de l'atelier Isère-Industrie du secteur d'activités des Chaux, en présence de Mr Pensa, Préfet commissaire de la République, de Mr Simonet, chef de cabinet du préfet, Mr Maugiron, conseiller Général de la Mure, président du S.M.I.N.E., du docteur Gérard Cardin, conseiller Général, maire de Corps, de Mr René Vincent, maire des Côtes de Corps, président du S.I.V.O.M., des maires du canton de Corps, de MMrs Moraud et Segond de la S.A.D.I., des représentants du comité d'expansion, des administrations, des organismes financiers, des architectes du groupe E.O.L.E., Mr Laneyrie représentant les charbonnages de France, de Mr Manent fabricant de la liqueur artisanale de la Salettina, du conseil municipal et de Mr El'Haour directeur d'Isère-Industrie, entreprise industrielle de peinture d'une surface de 1300m² pouvant produire 400m² de peinture par jour, employant six salariés et travaillant pour l'entreprise Merlin-Gerin de Grenoble et des entreprises marseillaises.

Toutes ces personnalités se sont retrouvées à 17h.30 à la salle polyvalente pour la remise des insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite par Mr Mermaz au docteur Gérard Cardin, conseiller Général et maire de Corps.



Assemblée générale du club du troisième âge



CLUB DU 3° AGE

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JANVIER 1985

Comme chaque année, le jour de notre assemblée nous vous souhaitons la bienvenue, à toutes les personnes ici présentes et leur offrons nos meilleurs voeux de santé, de bonheur, ainsi qu'à tous ceux qui ont été retenus à leur domicile pour cause d'éloignement ou de mal-adie.

Nous passons à l'ordre du jour, y sont inscrits :

- 1° Les activités du club
- 2° Le compte rendu financier
- 3° Les questions diverses
- 4° Le renouvellement du bureau

1°/ Les activités du club en 1984

Le 7 janvier 84 a eu lieu l'assemblée du club, le club a offert l'apéritif, puis nous avons déjeuné au Restaurant Jourdan, repas aux frais des participants.

Le 17 Janvier nous avons fêté les Rois au club

Le 4 février, beaucoup d'entre nous se sont retrouvées à l'Hôtel Pellissier à l'occasion de Ste Agathe.

Nous avons aussi mangé les bugnes du mardi-gras à l'occasion d'une rencontre hebdomadaire.

Le 3 mars, Mr le Maire et ses conseillers municipaux nous ont invités à l'hôtel Pellissier à partager le repas des anciens.

Nous avons organisé un concours de belote entre nous, salle du club.

Le 6 mai, nous avons participé à la vente des brioches au profit du cancer.

Le 11 Mai, c'était la sortie dans le Vercors. Frais de transport à la charge du club.

Le 29 Mai, 2ème sortie d'un jour, avec la visite à la Salette suivi d'un déjeuner à l'Hôtel Dumas à Boustigues, aux frais des participants.

Le 6 juin, la Croix Rouge nous a invités à une animation qui a eu lieu à la maison de retraite.

Du 14 au 20 juin, Voyage au Tyrol, la participation du club a été de 400frs par personne.

Le 23 juin a eu lieu le bal de la fête des pères et mères à la salle de fêtes, entrée gratuite.

Le 27 Juin, sortie avec Culture et Loisirs à Praprie

Le 15 juillet a eu lieu la vente du pain et brioches.

Le 21 juillet, Mr le Maire de la Salette et son conseil municipal ont organisé un bal au profit du club.

Le 5 août a eu lieu notre kermesse qui a connu un grand succès.

Le 15 septembre, Monsieur le Maire de Pellafol et son conseil municipal nous ont invité à partager le goûter traditionnel à Pellafol.

Le 18 septembre 3° sortie pour voir le spectacle de Hllyday one ice, transport pris en charge par le club.

.....

Du 14 au 29 octobre départ pour le village de vacances d'Agay, séjour agréable, tous les membres ont profité d'un temps splendide; ce qui a permis des sorties, des visites intéressantes, cela est dommage que beaucoup de personnes n'aient pu en profiter. Le séjour et le voyage à la charge des participants.

Le 10 Novembre a eu lieu le concours de belote.

Le 16 novembre, nous sommes partis visiter le Musée Dauphinois, l'exposition sur la Salette, déplacements aux frais des participants.

Le 18 Novembre ont eu lieu les noces d'or de Monsieur et Madame Paul Galvain à Pellafol où nous étions conviés, nous leur adressons nos remerciements et tous nos compliments.

Le 21 Novembre, 2ème animation de la Croix Rouge à la maison de retraite.

Le 27 Novembre a eu lieu le stage du C.P.D.G. à la Motte d'Aveillans pour clôturer une année bien remplie.

Le 15 Décembre a eu lieu la Fête de l'arbre de Noël à la maison de retraite, organisée en commun avec madame Turc, Directrice.

QUELLES SONT NOS PREVISIONS POUR L'ANNEE 1985 ?

Le 8 Janvier, fête des Rois

Nous retenons la date du 16 mars pour le bal de la mi-carême dans la salle chauffée où nous avons fait le concours de belote. Puis il y aura aussi une dégustation de bugnes,

En mars, aura lieu également la vente des bûches au profit du cancer, la date sera connue ultérieurement.

Le club pense subventionner les frais de transport pour 3 choses :
1°/ Théâtre de Grenoble voir Pêcheurs de Perles

2°/ En mai Voyage d'un jour en Chartreuse,

Début mai nous pensons organiser un voyage de plusieurs jours aux frais des participants.

3°/ En juin, excursion au barrage de Grandmaison, avec visite du chateau de Vizille.

Le bal de la Salette au profit du Club aura lieu en juillet ou Août, Monsieur Jambon est chargé de contacter Monsieur le Maire pour fixer la date au moment du calendrier des fêtes.

Le 21 juillet aura lieu la vente du pain et brioches.

Le 4 août aura lieu la kermesse suivie d'un bal avec entrée libre à la salle des fêtes.

En septembre aura lieu un séjour en Normandie, Mme Roux a pris contact avec le Directeur du lieu de séjour pour éviter ennuis et mauvaises surprises au cours du séjour.

Le concours de belote de 1985 est fixé au 9 novembre.

L'arbre de Noël aura lieu le 14 Décembre.

Nous continuerons à participer à l'élaboration du Petit Corpatus.

Pour l'instant, aucune rencontre n'est prévue avec les clubs séjournant dans la région.

Monsieur Veyssière et Mr Roux nous projetterons des diapositives sur le Tyrol dans le courant de l'année.

La liste des festivités une fois établie sera lue au cours de nos rencontres hebdomadaires, puis affichée.

Chaque membre est invité à en prendre connaissance, à retenir les dates afin de pouvoir se libérer de ses obligations pour aider aux préparatifs et à la réalisation des festivités.

La parole est donnée à Mme Arbouet trésorière qui a donné les compte rendu financier. Les finances sont saines.

Suite au compte rendu financier, le bureau propose de ne plus participer aux événements heureux ou malheureux. Les subventions PAP.15 étant supprimées.

Les cours de gymnastique ont lieu les mardis de 14h. à 15h. avec Monsieur Mei. Les frais de participation sont de 15 frs par mois pour les membres du club jusqu'à épuisement de la subvention PAP.15.

Les participants sont invités à contacter une assurance spéciale renouvelable chaque mois d'octobre.

Nous attendons les suggestions.

Pour partager les responsabilités de la trésorerie, il est prévu que pour chaque manifestation, sortie, voyage, une ou deux personnes prendraient en charge l'établissement des listes, centraliseraient les frais des participants, la trésorière encaisserait et établirait les chèques.

La vente des cartes du club débutera en janvier, le prix est fixé à 25frs.

Renouvellement du bureau :

Actuellement le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Mme ROCHAS Madeleine

Vice présidente : Mme EYMARD Alice

Trésorière : Mme ARBOUET Juliette

Trésorière adjointe : Mme RIVIERE Marcelle

Secrétaire : Mlle BERNARD Yvonne

Secrétaire adjointe : Melle BERNARD Marie

Animatrices : Mme ROUX Gisèle - Mme MARY Claire - Mme GALVAIN Colette
Mme JAMBON, remplace Mme ANDRIEUX

Animateurs : Mr NANTO Léon - Mr JAMBON René - Mr VEYSSIERE Jean

La parole est à l'Assemblée qui doit se prononcer pour le renouvellement des membres du bureau oui, ou non. Oui à l'unanimité.

Avant de vous offrir l'apéritif dans la salle du club et d'aller déjeuner au Restaurant des Touristes, nous adressons nos vifs remerciements à Messieurs les Maires de La Salette, Pellafol, Corps ainsi qu'à leurs conseillers municipaux pour le soutien et l'aide efficace qu'ils apportent à notre club.

Nous n'oublions pas la population de Corps et des environs, commerçants et tous les généreux donateurs qui s'intéressent à nos activités

Nous adressons aussi nos remerciements à toutes les personnes qui nous aident, à la préparation de nos sorties et voyages, Mme Roux, Mr le maire de Corps qui a eu la gentillesse de faire mettre à notre disposition un car qui nous attendait place Grenette pour nous conduire sur les lieux de l'exposition du musée Dauphinois.

Nous remercions Mr Veyssière, Mr Roux qui nous passent les diapositives, souvenirs joyeux de nos voyages et passe-temps.

Merci aussi à Mr et Mme Paul Galvain, Mme Galvain Colette qui ont la charge avec leurs collaborateurs de Pellafol de préparer l'excellent goûter qui nous est offert par Mr et Mme Basso, suivi d'un chèque de 1500FR.

Merci à Mr le Maire de la Salette qui, avec Mesdames et toutes les personnes de la Salette ont la charge exclusive de préparer le bal qui connaît chaque année un vif succès, la recette intégrale étant versée au club soit : 5.440frs en 1984.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu arriver parmi nous et accueillir des nouveaux et jeunes retraités.

Nous souhaitons vivement que leur exemple soit suivi de beaucoup d'autres, car il faudra bien un jour assurer la relève qui ne peut être assurée que par eux.

Nous sommes heureux de souligner une fois de plus, la bonne tenue de tous ceux qui participent à nos différentes organisations. Nous leur adressons nos félicitations.

Enfin merci à toutes les personnes obscures dont nous ne citons pas les noms, mais qui de près ou de loin nous aident pour la bonne marche du club.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Rendez-vous à l'année prochaine.

-:--:--:--:--:--

SEJOUR A AGAY DU 16 AU 29 OCTOBRE

Une trentaine de membres du club du 3ème âge ont séjourné à Agay dans un centre de vacances U.M.O., "Le relais d'Agay" situé au bord de la mer. Agay est à 11km de Saint-Raphaël, 30km de Cannes, 63km de Nice.

Le séjour a été très agréable, une bonne ambiance, une nourriture variée et très copieuse; le personnel charmant et sympathique ne savait que faire pour nous être agréable. De nombreuses animations ont agrémenté notre séjour : concours de belote, de boules, lotos, soirées dansantes. L'ambiance était joyeuse en compagnie des Lorrains et des Lyonnais de Pierre Bénite.

Georges; notre sympathique chauffeur de l'entreprise Grindler de Vif nous a fait faire de belles promenades. Nos yeux ont admiré, sans se lasser, cette splendide côte des "roches rouges" de l'Estérel entre Cannes et St-Raphaël. Nous avons visité St-Tropez, Ste Maxime, les ruines romaines de Fréjus. Nous avons admiré Cannes, Nice, où nous nous sommes promenés en ville. Quel émerveillement que la Croisette à Cannes, et la Promenade des Anglais à Nice avec leurs massifs de fleurs multicolores.

Nous sommes allés passer une journée dans la principauté de Monaco avec visite de la ville, du Palais Princier, du Musée Océanographique, du Jardin exotique. Le retour s'est effectué par la Turbie et le magnifique village d'Eze qui domine le rocher de Monte-Carlo.

Un autre jour, l'Italie, nous avons pu flâner à travers les étalages du célèbre marché de Vintimille et beaucoup ont fait des achats intéressants.

Nous avons visité l'arrière pays, le massif de l'Estérel avec le pic de l'Ours; nous avons sillonné des routes accidentées mais tellement pittoresques, où nous avons découvert les arbousiers.

Le retour, comme l'aller, s'est effectué par la route Napoléon : Cannes Grasse, Castellane, Sisteron, Gap, Corps et la Mure.

Nous garderons de ce séjour un excellent souvenir; malgré la date un peu plus tardive que d'habitude, le soleil a été présent pendant tout le séjour et nous en avons bien profité.

Renée RUTTY

LES POMPIERS ONT FETE LA SAINTE-BARBE -

Avec un certain décalage, les pompiers se sont retrouvés le dimanche 3 février au Restaurant du Tilleul pour fêter la Sainte-Barbe. A midi, ils se sont retrouvés entre hommes, avec le docteur Gérard Cardin, conseiller général, maire de Corps, Mr René Vincent, Mr Eugène Pellissier, adjoint, le Père Delaplane, Mr Boulanger, percepteur, Mr Laudet de L.O.N.F. le lieutenant des pompiers de Corps, Roger Rivière les représentants des compagnies de sapeur-pompiers de la Mure et Mens, les gendarmes de Corps etc.

Le soir les dames étaient admises à déguster une savoureuse gratinée et à partager la soirée avec eux. Tous étaient ravis de cette excellente journée.



ARBRE DE NOEL DES SAPEURS-POMPIERS

Un peu en retard, le Père Noël est venu le dimanche 20 janvier effectuer sa traditionnelle distribution de jouets aux enfants des pompiers. La salle était bien remplie lors de sa venue et les enfants étaient ravis de se retrouver et de recevoir un cadeau.

Un goûter leur était offert pendant que les sapeurs et leurs épouses partageaient la pogne des rois et le champagne de circonstance. Rencontre bien agréable, qui change un peu des rencontres habituelles lors des sinistres.

Les pompiers étaient nombreux à avoir répondu à cette invitation, qui avait commencé par une projection de diapos concernant leurs activités et qui s'est déroulée dans une ambiance sympathique.



DEUX FORMULES VOUS SONT PROPOSEES :

- LA CARTE ANNUELLE
- LE PRET PAR LIVRE.

CARTE ANNUELLE :

Cette carte vous permet de sortir gratuitement des livres et des cassettes :

TARIF NORMAL : 35 FRANCS

TARIF REDUIT : 25 FRANCS

Le tarif réduit concerne :

- . Enfants de moins 16 ans,
- . 3ème Age,
- . Familles Nombreuses (à partir de 3 enfants).

PRET PAR LIVRE :

Caution obligatoire :
100 FRANCS (sous forme de chèques).

TARIF LOCATION PAR LIVRES OU CASSETTES

- 5 FRANCS le livre,
- 5 FRANCS la cassette.

DANS LES DEUX CAS, VOUS POUVEZ SORTIR :

- 2 LIVRES
- OU
- 5 BANDES DESSINEES
- ET
- UNE CASSETTE

CECI :

PAR PERSONNE

OU

PAR CARTE

DUREE DU PRET : DEUX SEMAINES

- Prolongation d'une semaine gratuite en avertissant la bibliothécaire ;
- Au delà : 5 FRANCS D'AMENDE ; ceci par semaine supplémentaire.

LIVRES OU CASSETTES PERDUS OU DETERIORES :

- Vous devez soit : - le remplacer (même édition),
- payer une somme forfaitaire en fonction de l'ouvrage ou de la cassette.

LE PRET DE NOUVEAUX LIVRES OU DE NOUVELLES CASSETTES NE POURRA S'EFFECTUER QU'APRES LA RESTITUTION DE CEUX EMPRUNTES PRECEDEMMENT.

DESSERTS À L'ANCIENNE

Nos grands-mères avaient l'art d'utiliser les ingrédients très simples que sont la farine, le lait, le beurre, les œufs et les fruits de saison. Elles en faisaient des entremets sans prétention, très faciles à réaliser, mais toujours délicieux.

Tourtiſſeaux

(Photo couverture).

Pour deux douzaines environ.

Préparation : 5 mn.

Repos : 1 h. Cuisson : 3 mn.

300 g de farine, 150 g de sucre, une pincée de sel, 50 g de beurre, 3 œufs, 1 c à soupe de cognac ou de fleur d'oranger.

Mélangez la farine, le sucre et le sel, versez peu à peu le beurre fondu, en mélangeant. Ajoutez les œufs un à un, en les incorporant progressivement pour éviter les grumeaux. Parfumez la pâte au cognac ou à la fleur d'oranger, laissez-la reposer 1 h au frais. Étalez-la au rouleau et découpez-y des ronds de 3 cm de diamètre environ sur 1/2 cm d'épaisseur. Faites-les frire à grande friture (3 mn environ). Egouttez soigneusement les tourtiſſeaux dès qu'ils sont dorés. Servez-les tièdes avec du miel, de la confiture ou simplement du sucre.

Ces beignets qui se font en Poitou et en Touraine peuvent aussi être parfumés avec de la liqueur d'orange ou de mandarine.

Crémets

6 personnes

Préparation : 5 mn.

Repos : 1 nuit. Pas de cuisson. 500 g de fromage blanc, 200 g de crème fraîche, 2 blancs d'œufs. POUR SERVIR : sucre en poudre, crème fouettée liquide

(fleurette) et gelée de groseille ou de framboise à volonté.

Fouettez la crème en Chantilly, battez les blancs d'œufs en neige, incorporez délicatement les deux préparations au fromage blanc. Répartissez le tout dans des petits moules-égouttoir, tapissés d'un linge fin et laissez égoutter au frais jusqu'au lendemain. Pour servir, démoulez, accompagnez de sucre, de crème légèrement fouettée et de gelée de groseille à volonté.

Gaufres

Pour 8 gaufres environ.

Préparation : 5 mn. Repos : 2 h.

Cuisson : 2 mn par gaufre.

200 g de farine, 1/4 l de bière blonde, 200 g de sucre, 3 œufs, une pincée de sel, une pincée de vanille en poudre ou quelques gouttes de fleur d'oranger.

Mélangez la farine et la bière, laissez reposer la pâte dans un endroit tiède pendant 2 h. Au moment de faire les gaufres, ajoutez le sucre, les œufs, le sel et le parfum choisi. Versez la pâte à la louche dans le gaufrier graissé et faites cuire 2 mn dans un gaufrier électrique, 2 mn de chaque côté si le fer à gaufre est sur le feu. Servez saupoudré de sucre glace, avec de la confiture et de la crème Chantilly à volonté.

Tarte aux pruneaux

6 personnes

Préparation : 15 mn.

Repos : 1 h. Cuisson : 30 mn.

PÂTE : 250 g de farine, 125 g de beurre, une pincée de sel, 1 c à soupe de sucre, 1/2 dl d'eau. GARNITURE : 500 g de pruneaux, 1/4 l d'eau, 100 g de sucre en poudre.

Versez la farine en fontaine. Au centre, mettez le beurre en parcelles, le sel et le sucre ; pétrissez rapidement du bout des doigts en ajoutant l'eau pour avoir une pâte homogène. Roulez-la en boule et laissez reposer 1 h ou moins au

frais (ou préparez la pâte la veille). D'autre part, faites tremper les pruneaux dans l'eau tiède (plus ou moins longtemps selon leur qualité, certains pruneaux ne demandent pas de trempage). Faites-les cuire dans cette eau avec le sucre pendant 20 mn. Egouttez-les, dénoyautez-les et écrasez-les à la fourchette. Étalez la pâte au rouleau ; foncez-en un moule beurré de 25 cm de diamètre environ. Étalez les pruneaux sur le fond de tarte, puis recouvrez de croisillons de pâte découpés dans les chutes. Dorez-les à l'œuf et faites cuire à four chaud (220 °C) pendant 30 mn environ. Démoulez et servez tiède ou froid.

Œufs à la neige

6 personnes

Préparation et cuisson : 40 mn.

CRÈME : 6 jaunes d'œufs, 100 g de sucre en poudre, 3/4 l de lait, 1 gousse de vanille, une pincée de sel. NEIGE : 6 blancs d'œufs, une pincée de sel, 2 c à soupe de sucre en poudre.

Préparez la crème : travaillez les jaunes d'œufs avec le sucre en mélange moussoux. D'autre part, faites bouillir le lait avec la gousse de vanille fendue en deux. Versez le lait sur le mélange œufs-sucre et faites épaissir sur feu doux en remuant et en évitant l'ébullition. Retirez du feu quand la crème nappe la cuillère et laissez refroidir. Pour faire la « neige » : fouettez les blancs en neige ferme avec une pincée de sel en ajoutant le sucre. Faites chauffer de l'eau dans une casserole large. Quand elle commence à frémir, jetez les blancs par cuillerées, laissez pocher pendant 30 secondes en les retournant à mi-cuisson. Egouttez-les sur un papier absorbant. Au moment de servir, déposez-les délicatement sur la crème bien froide.

Pannequets

6 personnes

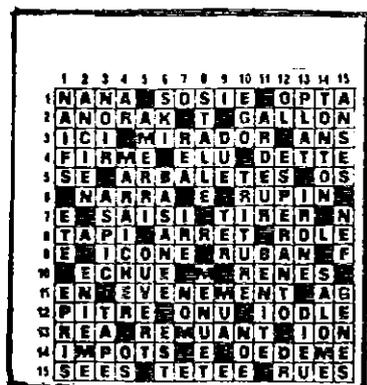
Préparation : 5 mn.

Cuisson : 10 mn.

6 crêpes. 6 c à soupe de crème de marrons vanillée, 3 c à soupe de miel. Amandes effilées à volonté.

Tartinez les crêpes de crème de marrons. Repliez-les pour former des petits paquets. Disposez-les dans un plat allant au four. Faites chauffer le miel pour le liquéfier, nappez-en les pannequets, saupoudrez d'amandes et faites chauffer une dizaine de minutes au four.

Les pannequets dont le nom dérive du « pancake » anglais (gâteau cuit à la poêle) peuvent être aussi fourrés de crème pâtissière ou de confiture au choix.



DISTINCTION

Mr Ernest Andrieux de St Julien, ancien Maire de la Salette, vient de se voir décerner les insignes de Chevalier du Mérite Agricole.

Mme Maria Verchère a reçu la Croix du Combattant Volontaire 39-45 avec barette 39-45 et la médaille commémorative 39-45 avec barette. E.V.

Et son fils Jean-Louis Verchère a été décoré de la médaille aéronautique de l'armée 5000h. de vol.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

-:-:-:-:-:-:-:-

Cinéma

Dans le cadre de Cinévillage, projection du film :
"A nos Amours", avec Sandrine Bonnaire et Jean-Lou Ravot.
Un des meilleurs films de l'année 1983. A voir.
Le mercredi 6 mars à 20h.30 salle de la Mairie.

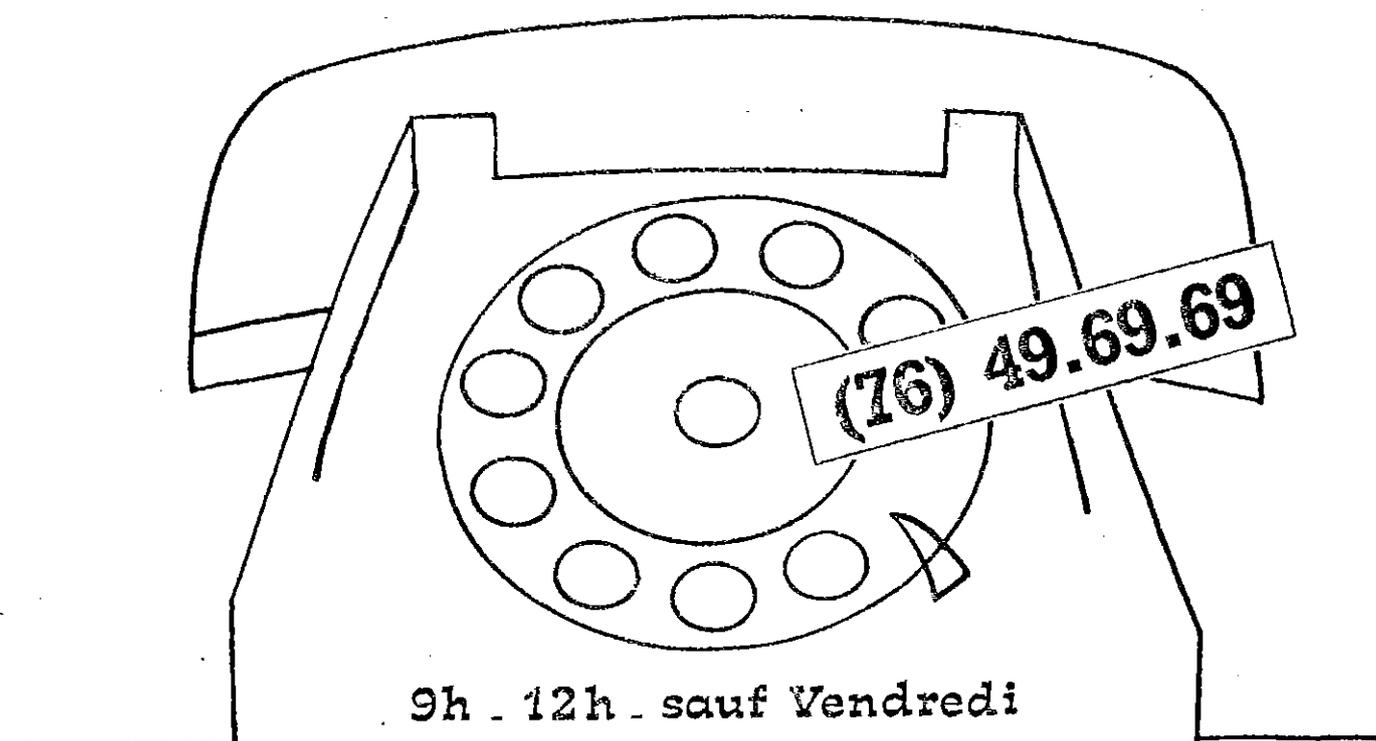
-:-:-:-

CALENDRIER DES FETES

Février	S.23 - Concours de belote	Boules
Mars	S. 2 - Concours de belote	Chasse
"	S.16 - Bal de la Mi-Carême	Club du 3° âge
"	S.23 - Repas des anciens	Municipalité
Mai	(D.26 - Foulée verte	Office Tourisme
	(27 - Foulée verte	
Juin	S.15 - Bal des Pères et des Mères	Club du 3° âge
JUILLET	S. 6 - Majorettes	
"	D.7 - Fête patronale	Municipalité
"	S.13 - Retraite aux flambeaux	"
"	D.14 - Fête Nationale	"
"	S.20 - Bal à la Salette au profit su 3° âge	Municipalité
"	S.27 - Bal du FOOT	
Août	S. 3 - Bal Foot	
"	D. 4 - Kermesse du 3° âge	Boules
"	V. 9 - Soirée Merguez	
"	S.10 - Bal à la Salette	Chasse
"	M.14 - Fête du Lac	Centre nautique
"	J.15 - Triathlon	Office Tourisme
Novembre	S. 9 - Concours de belote	3° âge
Décembre	S.14 - Arbre de Noël Maison de retraite	Club du 3° âge
"	D.15 - Loto	A.D.M.R

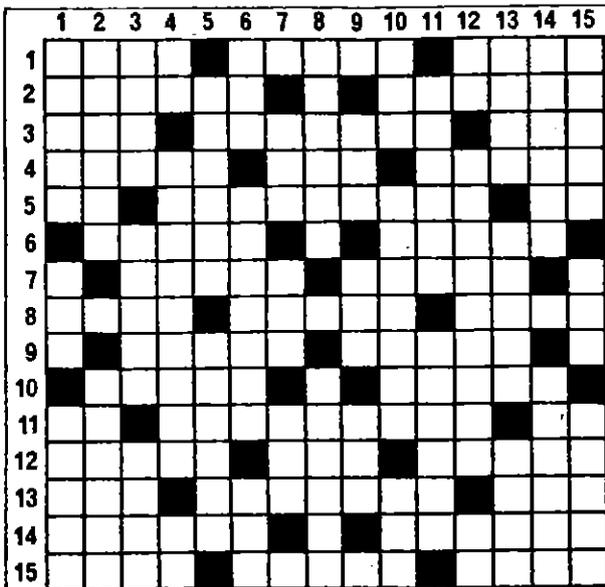
-:-:-:-:-:-:-:-

- Un service gratuit d'information et de documentation dans tous les domaines de la vie familiale.
- Un service compétent à la disposition de chacun.



S.V.P. FAMILIAL

MAISON DEPARTEMENTALE DES ORGANISMES FAMILIAUX
6, rue Irvoy - 38000 GRENOBLE
Tél. : (76) 49.69.69



Horizontalement

1. Femme très populaire. Une autre goutte d'eau! Choisit.
2. Veste prise quand ça flotte. Capacité américaine.
3. Pas ailleurs. On y voit de haut les prisonniers. Des décennies.
4. Maison de commerce. Il a bien mené campagne. A

- rembourser.
5. Réfléchi. Pour décocher de fameuses flèches. Difficulté.
6. Raconta. Riche dans un milieu populaire.
7. Etonné. Appuyer sur la détente.
8. Bien caché. Maison où on attend le jugement. Connu de l'acteur.
9. Image pieuse. Il fait le

- tour du chapeau.
10. Arrivée au terme. Pour mener son dada.
11. Préposition. Fait important. Argent.
12. Clown. Pour avoir la paix! Chante comme un Tyrolien.
13. A sa corde. Qui est toujours en mouvement. Atome.
14. Contributions. Gonflement du poumon.
15. Ville de l'Orne. Parfois tout un biberon. Chemins.

Verticalement

1. Ils avalent tout. Forme d'être. Qui est amoureux.
2. A un bleu, en fait voir de toutes les couleurs! D'ordre indéterminé.
3. Ou gris si on a pris trop de blanc! Vipère. Coup de main!
4. Petite attesse. Il cultive des légumes. Pour le berger.
5. Revenu sur l'eau après un vol. Qui se confie volontiers.
6. Patin. Qui a bien profité du soleil. Orient.
7. Roue à gorge. Colère. Sobriquet parfois.
8. Le cheval qui sent l'écu-

- rie y va tout droit! Louis XIV le dansa.
9. Qui est à payer. Trois fois. Perdit des plumes!
10. Bibi. Malaxe. Sut bien mener sa barque!
11. Empressement. Telle l'eau d'un goupillon.
12. Milieu du rôle. Pour comprendre tout le monde. Devant le toubib.
13. Pièce de vaisselle. Principe odorant. Objet d'un culte.
14. Frère du père en famille. Fit couper la tête à Jean-Baptiste.
15. Pour mieux saisir des cruches! Bas-côté. Qui ont la bourse plate.

Solution
en page
"Cuisine"

